

Image not found or type unknown



Succession communauté universelle sans enfants

Par **jhenry**, le **26/08/2009** à **17:21**

Bonjour,
Dans le cadre de la communauté universelle sans enfants, la famille du premier décédé du couple est-elle complètement écartée de toute succession, celle-ci allant de facto à la famille du dernier survivant ?
Si oui, quel est le moyen de contrer cela ?